



COMMUNIQUE DE PRESSE

Coronavirus : le point sur les dépistages dans les EHPAD lotois

Depuis le début de l'épidémie en cours, l'Agence Régionale de Santé diffuse aux établissements les recommandations à mettre en œuvre pour prévenir et limiter la diffusion du virus. Des concertations très régulières permettent de s'assurer de la mise en œuvre de ces consignes. Les directeurs d'Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ont ainsi procédé à une limitation stricte des visites pour les seuls besoins en soins des résidents et appliqué des mesures de protection comme le port du masque ou le confinement en chambre des résidents.

Malgré la mise en œuvre de ces mesures préventives et malgré tout le professionnalisme déployé au quotidien par les professionnels de ces établissements, certains EHPAD de la région ont été fortement impactés par l'épidémie de Covid-19. Dans le Lot, des tests positifs au covid-19 ont été constatés à ce jour dans 6 EHPAD, 8 personnes ont été hospitalisées et 4 personnes âgées sont décédées ces derniers jours en EHPAD.

Une campagne de dépistage systématique dans les établissements impactés

Pour contenir la propagation du virus au sein de ces structures et proposer le cas échéant la prise en charge en soin la plus adaptée, une campagne de dépistage est lancée en application des orientations régionales. Ce dispositif mis en place avec l'expertise des CHU de Toulouse et de Montpellier, vise à tester l'ensemble des résidents et des professionnels des EHPAD confrontés à de premiers cas confirmés. Ces actions sont en cours actuellement dans deux premiers EHPAD du nord du Lot, à Bretenoux et à St Céré, ainsi qu'à l'Unité de soins de longue durée (USLD) du Centre hospitalier de St Céré. Au total, plus de 230 personnes vont ainsi être testées en 2 jours, grâce à la coopération et la forte mobilisation des acteurs du territoire.

En appui aux mesures de protection renforcée dans ces établissements impactés, un suivi particulier est assuré par l'ARS : ces échanges rapprochés permettent d'évaluer les besoins en termes de prises en charge sanitaires, de renfort en personnel et de matériel de protection. A ce stade, les établissements concernés ont trouvé les renforts en personnels nécessaires, sans même avoir à solliciter la plateforme « #renforts-covid.fr » ou par défaut le soutien de professionnels de la réserve sanitaire. Les besoins en équipements de protection individuelle (masques et sur-blouses en particulier) sont réévalués régulièrement afin de garantir la sécurité des résidents et des personnels.

Une attention permanente à l'information des familles

L'ARS et la Direction des établissements concernés portent une attention permanente à l'écoute et à l'information des familles. Les équipes de direction de ces établissements sont en lien permanent avec les proches afin de les informer de l'état de santé des résidents. Les familles seront également tenues informées des campagnes de tests réalisés, des résultats et des mesures prises pour adapter les prises en charge. Cette relation de confiance est indispensable à l'ensemble des personnels qui restent très mobilisés au chevet des résidents en cette période difficile pour tous.

.../...

sebastien.pageau@ars.sante.fr

Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr

Une mobilisation de toutes les ressources de santé lotoises au service de nos ainés

L'ARS Occitanie a mobilisé les groupements hospitaliers de chaque territoire pour organiser très rapidement un appui aux EHPAD : ces plateformes « COVID-19 Personnes Agées » permettent aux EHPAD de faire face à l'épidémie de coronavirus, en mobilisant toutes les ressources de santé de proximité. Quelques exemples concrets dans le Lot :

Des équipes mobiles pour les prélèvements

Le Centre hospitalier de Cahors a mis en place depuis trois semaines une équipe mobile départementale de prélèvement pour effectuer les tests auprès des résidents et des personnels. Ce dispositif a été renforcé par le déploiement d'équipes mobiles supplémentaires par les Centres hospitaliers du Groupement hospitalier de territoire (Gourdon, Figeac, Saint Céré) et l'Institut Camille Miret à Leyme. Une ligne dédiée covid permet aux établissements de joindre les infectiologues du Centre hospitalier de Cahors afin de bénéficier de conseils ou d'organiser les prélèvements nécessaires.

L'appui des services hospitaliers de proximité

Des visioconférences sont organisées chaque jour par le Centre hospitalier de Cahors avec les professionnels des EHPAD qui souhaitent échanger avec une équipe composée d'un gériatre, d'un infectiologue et d'un médecin spécialiste en soins palliatifs.

Des protocoles issus des recommandations du Gérontopôle de Toulouse ont été diffusés par la filière gériatrique du GHT afin d'aider les équipes des EHPAD à faire face aux différents aspects de la gestion de l'épidémie.

L'organisation des soins palliatifs a été renforcée pour répondre aux besoins qui pourraient apparaître : un projet de territoire a été mise en œuvre par le réseau lcare, les 2 structures d'hospitalisation à domicile, les filières gériatrique et soins palliatifs du GHT afin de faciliter les prises en charge.

Pour faire face à l'épidémie, les centres hospitaliers ainsi que les établissements privés offrant des soins de suite et réadaptation ont réorganisé leurs capacités d'hospitalisation pour permettre la prise en charge de patients en mettant en place des secteurs Covid pour les patients dont le cas est confirmé : les personnes âgées dont l'état le nécessite sont hospitalisées et peuvent bénéficier de soins d'aval en sortie d'hospitalisation si nécessaire. La Plateforme Territoriale d'Appui apporte également un appui pour favoriser les parcours.